



No de résolution  
ou annotation

11<sup>E</sup> SÉANCE

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois du 14 décembre 2021, tenue le mardi 11 janvier 2022, à 19 h, virtuellement (plateforme Microsoft Teams), sous la présidence de madame Marie-Eve Dufour.

**À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Marie-Eve Dufour, présidente  
M. Rafik Bourennani, vice-président  
M<sup>me</sup> Mélanie Crête, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Lyne Gaulin, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Mylène Gauthier, membre du conseil d'administration  
M. Francis Lévesque, membre du conseil d'administration  
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration  
M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration  
M. Mathieu Ouellet, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Hélène Paradis, membre du conseil d'administration  
M<sup>me</sup> Paméla Trottier-Poirier, membre du conseil d'administration

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Jean-François Pressé, directeur général  
M<sup>me</sup> Geneviève Larche, participante sans droit de vote  
M<sup>me</sup> Nathalie Legault, secrétaire générale

**EST EXCUSÉE :**

M<sup>me</sup> Marny Bell, membre du conseil d'administration

**INVITÉS :**

M<sup>me</sup> Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Claudie Brière, directrice, Service des ressources humaines  
M. Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques  
M<sup>me</sup> Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives  
M. Patrick Lortie, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport  
M<sup>me</sup> Caroline Neveu, coordonnatrice en communications

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET REPRISE DE LA SÉANCE**

Madame Marie-Eve Dufour, présidente, transmet ses meilleurs vœux pour 2022 et constate le quorum.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité, de reprendre la séance.

*Il est 19 h.*

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre:

1. Vérification du quorum et reprise de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour



No de résolution  
ou annotation

11<sup>E</sup> SÉANCE

3. Questions du public
4. Points de décision
  - 4.1. Politique et lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats (Politique d'achats)
  - 4.2. Plan de relèvement des directions d'établissement
  - 4.3. Achat d'une parcelle de terrain - Ville de Rouyn-Noranda
  - 4.4. Autorisation - Signature du calendrier de conservation
5. Points de discussion et d'information
  - 5.1. Rapport de la direction générale
  - 5.2. Rapport des comités
    - 5.2.1. Comité de gouvernance et d'éthique
    - 5.2.2. Comité de vérification
    - 5.2.3. Comité des ressources humaines
  - 5.3. Projet de loi no 9 - Loi sur le protecteur de l'élève national
6. Questions diverses
7. Levée de la séance

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au conseil.

### **POINTS DE DÉCISION**

CA\_118-21-22

### **POLITIQUE ET LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS (POLITIQUE D'ACHATS)**

CONSIDÉRANT le cadre légal qui régit les centres de services scolaires au regard de l'octroi et de la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction en lien;

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Politique concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* du 19 février 2019, adoptée par la résolution CC-110-18-19;

CONSIDÉRANT les modifications apportées aux Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du 21 juin 2016, adoptées par la résolution CC-110-15-16;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE soit adoptée la Politique et lignes internes de conduites concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction présentée;

QUE cette politique entre en vigueur dès son adoption.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

11<sup>E</sup> SÉANCE

CA\_119-21-22

**PLAN DE RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

CONSIDÉRANT le programme de relève présenté par la direction du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les besoins futurs de recrutement pour des postes de directions adjointes et directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le résultat de la consultation du comité consultatif de gestion du 8 décembre 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le Programme de relève des directions adjointes et directions d'établissements soit adopté et de confier le mandat au comité des ressources humaines du conseil d'administration d'y apporter les modifications, s'il y a lieu.

**Adoptée**

CA\_120-21-22

**ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN - VILLE DE ROUYN-NORANDA**

CONSIDÉRANT que la Ville de Rouyn-Noranda est propriétaire d'un lot contigu au terrain de l'école Louis-Querbes;

CONSIDÉRANT que ce lot est utilisé depuis plusieurs années comme aire de jeu par les élèves de l'école;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a aussi installé une clôture sur ce lot afin d'assurer la protection des élèves;

CONSIDÉRANT les coûts qui seraient nécessaires pour relocaliser cette clôture;

CONSIDÉRANT la résolution no 2021-1033 de la Ville de Rouyn-Noranda et les conditions de vente qui y sont déterminées;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER le Centre de services scolaire à procéder à l'achat du lot 6 412 460 au cadastre du Québec (rue de Cadillac) aux conditions fixées par la Ville de Rouyn-Noranda au montant de 3 784,46 \$ (taxes en sus);

DE mandater la direction générale pour signer les documents requis afin de mettre en œuvre la présente résolution.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

11<sup>E</sup> SÉANCE

CA\_121-21-22

### **AUTORISATION - SIGNATURE DU CALENDRIER DE CONSERVATION**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 8 de cette loi, un centre de services scolaire doit soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

CONSIDÉRANT que le règlement de délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER la secrétaire générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

**Adoptée**

### **POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION**

#### **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Jean-François Pressé, directeur général, informe le conseil des dossiers principaux dans les dernières semaines.

#### *Gestion de la pandémie*

Il revient notamment sur la gestion de la pandémie et les mesures mises en place pour assurer l'enseignement à distance et organiser des services de garde d'urgence. Nous sommes en attente des consignes du ministère de l'Éducation en prévision du retour des élèves. Nous demeurons proactifs et envisageons différents scénarios possibles. Ainsi, nous installons des laboratoires mobiles dans nos écoles secondaires qui permettront l'enseignement à distance dans nos classes.



Pour ce qui est des services de garde d'urgence, si nous devons les maintenir dans la semaine du 17 janvier, ils seront décentralisés et offerts dans les écoles.

M. Pressé confirme que les lecteurs de CO2 qui nous avaient été livrés ont tous été installés dans nos écoles. Il nous manque encore quelques lecteurs pour l'école des Explorateurs, école ventilée mécaniquement.

#### *Accompagnement du personnel de direction*

M. Pressé poursuit ses rencontres régulières avec le personnel de direction et confirme qu'il a repris la direction d'un établissement du primaire. Il souhaite bien comprendre la réalité de cette école avant de désigner une nouvelle direction.

#### *Initiatives pédagogiques*

Il rappelle que notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et les projets éducatifs des écoles devront être renouvelés. Il prévoit présenter un échéancier lors de la prochaine séance du conseil.

Il fait aussi état de la poursuite du projet CAR, d'un projet de formation des orthopédagogues en collaboration avec l'UQAT, la poursuite de mesures de tutorat pour les élèves et le mentorat offert à nos enseignants en début de carrière et nos suppléants. Il mentionne aussi les travaux en cours dans plusieurs milieux en lien avec les normes et modalités d'évaluation, les initiatives pour mieux outiller nos intervenants au regard de la santé mentale et du soutien à notre clientèle autochtone.

### **RAPPORT DES COMITÉS**

#### **COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Mme Paradis revient sur les sujets abordés lors de la rencontre du comité du 30 novembre 2021. Elle rappelle que le comité a organisé une rencontre de travail au sujet de la consultation sur le projet de règlement sur la désignation des membres des conseils d'administration. Elle souligne aussi que le questionnaire sur l'évaluation du fonctionnement des séances a été envoyé et invite les membres du conseil à y répondre.

#### **COMITÉ DE VÉRIFICATION**

M. Mathieu Ouellet confirme que le comité s'est rencontré le 7 décembre dernier. Lors de la rencontre, le comité a reçu le vérificateur qui a présenté son rapport et a pu analyser les résultats financiers du CSSOB.



No de résolution  
ou annotation

11<sup>E</sup> SÉANCE

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Rafik Bourennani mentionne que le comité s'est rencontré le 16 novembre 2021. La rencontre a principalement porté sur la demande de modification au plan d'effectifs et sur le programme de relève des directions et directions adjointes.

### PROJET DE LOI NO 9 - LOI SUR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE NATIONAL

Madame Nathalie Legault informe le conseil du dépôt du projet de loi sur le protecteur de l'élève national. L'adoption de ce projet de loi entraînera des modifications à notre *Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes*.

### QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est ajouté au point Questions diverses.

### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05

Mme Marie-Eve Dufour  
Présidente

Mme Nathalie Legault  
Secrétaire générale